

Demain à Terre des Hommes

BELGIQUE — L'organiste belge Hubert Schoonbroodt, à 15h, 16h, 17h, 18h et 20h30. Une dentellière, Mme Meulenberg donne une démonstration de son travail de 15h à 19h. (Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents).

BULGARIE — De 11h à 13h et de 15h à 21h, projection continue de courts métrages sur la vie en Bulgarie et de films pour enfants. Spectacles de danse et musique du folklore bulgare à 18h et 20h, en semaine; à 18h, 19h et 20h, les samedi et dimanche. (Entrée gratuite).

CINEMA ONF — Court métrages de 12h à 17h. Longs métrages à 20h30: "Les vrais cousins" de Jacques Godbout et "Les Rochassiers" de Marc Hébert. (Entrée gratuite).

ENFANTS — Festival de films: "La boue magique" et "Le gros et le petit", au total, 53 minutes de projection continue. (Entrée, 25 cents).

ESKIMO, L'HOMME DU NORD — Projection continue de 3 films: "Les Esquimaux", "People of the Rock", "Tuktu and the Magic Spear". La famille Ukalerk sculpte des figurines dans la pierre de savon. (Entrée, 25 cents).

INDE — Artistes hindous dans un répertoire de musique, de chant et de danse classique et folklorique à 12h30, 14h30, 16h30 et 20h. (Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents).

KIOSQUE "A" — Variétés Pauline Marchand: spectacle pour enfants à 14h. (Entrée gratuite).

KIOSQUE INTERNATIONAL — A 20h Frida Boccara, chanteuse. (Entrée, \$2.00).

LAC DES REGATES — A compter de 11h, ski nautique, Coupe du Québec.

LIAISON — Programmé continu de télévision en circuit fermé. Interview de spécialistes en "Sciences pures: Biologie, astronomie, etc." Projection de courts métrages sur le sujet discuté. (Entrée gratuite).

MARIONNETTES — "Pierre et le Loup", à 14h et 16h en français, à 15h en anglais. (Entrée, 50 cents).

MEXIQUE — Les Mariachis à compter de 17h. (Entrée gratuite).

MOSAIQUE ETHNIQUE — Danse, musique et chants du folklore des Philippines à 15h et 19h30. (Entrée, 25 cents).

MUSIQUE DU MONDE — Récitals à: 12h et 15h, Pierre Grandmaison, organiste, 17h, Carla S. Birnbaum, harpiste, 19h, Penelope Peters, pianiste, 21h, Shary Flett, chant. Entre les récitals, un organiste touche l'orgue électronique Yamaha. (Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents).

ORIENTAL — Spectacle d'acrobatie et de magiciens chinois à 14h, 16h, 18h et 20h. (Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents).

CINEMATHEQUE FRANÇAISE — Projection d'un long métrage à compter de 13h: "Les parents terribles" Fr (1948) de J. Cocteau avec Jean Marais et Josette Day.

CINEMA AFRICAIN — A 14h et 18h "La grande case Balimbeke" (Cameroun). A 16h et 20h: "Borom Sarret" (Sénégal).

PLACE DES NATIONS — A 20h30, Léo Ferré, chansonnier. (Entrée, \$1.50).

PLACE DU SOLEIL — A 15h, 18h et 20h30: "Les Quinchamali". Café servi gratuitement. (Entrée gratuite).

THEATRE DE LA LAGUNE — Théâtre, Le Castelier, marionnettes. A 13h "Voyage interplanétaire", à 14h30 "Les sciences d'humour" et à 16h "Music Hall". (Entrée, 50 cents). A 20h, Festival Lyrique (Louise Lecavelier, Claude Corbeil, J.-L. Pellerin). (Entrée, \$2.00).

THEATRE DU CANADA — A 20h: Théâtre du Rideau Vert: "Quarante carats" de Barillet et Grédy. (Entrée, \$2.00).

URSS — Spectacles à 17h, 18h30 et 19h30. (Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents). (Entrée au pavillon-Adultes, 50 cents; Jeunes, 25 cents).

VISITEZ LES USA — De 11h à 21h00, spectacles continus. Le thème de la semaine: "Musique des montagnes du sud". (Adultes, \$1; Jeunes, 50 cents).

LA RONDE — SPECTACLES NAUTIQUES — A 14h, 15h30, 17h et 19h. (Gratuit).

Le coroner recommande à Granby d'engager un plus grand nombre de pompiers permanents

par Réal BOUVIER

Le coroner Henri Picard, de Granby, a rendu cette semaine un verdict de morts accidentelles à la suite de l'incendie où deux jeunes gens ont perdu la vie, le 8 mai, dans cette localité.

L'enquête du coroner avait eu lieu le 9 juillet, mais le coroner Picard avait préféré attendre la transcription des notes sténographiques avant de rendre son verdict.

Même s'il note que rien n'indique qu'il y ait eu responsabilité criminelle de la part de quelqu'un, le coroner énonce dans son verdict des constatations et des recommandations.

Le Dr Picard souligne d'abord le fait que la propriété de l'édifice laissait fortement à désirer: des déchets de papier et du bran de scie se trouvaient dans la région où l'incendie a pris naissance. Il

croit d'autre part que la cause principale fut la négligence d'un des locataires qui a lui-même avoué avoir lancé une allumette en sortant de l'immeuble, sans s'assurer si elle était bien éteinte.

Le coroner note également qu'il y a eu confusion ou négligence de la part des policiers-pompiers de la ville de Granby. Il recommande à ce chapitre qu'il y ait un policier-pompier de plus, tous

jours de service au poste, surtout la nuit, le dimanche et les jours de fêtes. De plus, il signale que deux pompiers spécialisés et une vingtaine d'autres volontaires, de même qu'une seule pratique par année pour ces derniers est insuffisant. Il recommande enfin que la ville de Granby soit dotée d'un plus grand nombre de pompiers permanents.

En terminant, le coroner exprime l'opinion qu'un des policiers-pompiers de Granby appelé à faire évacuer les occupants de l'immeuble "aurait pu au moins tenter de sauver les deux victimes qui se trouvaient dans le même appartement que deux autres qu'il a sauvées." Ce qui n'a pas été fait. Pourquoi? Le coroner ne répond pas à cette question.



Tommy dit:

"Il était une fois, une grande dame, qui commanda de son ALFA ROMEO, du veau SCALOPINE au MARSALA". Et depuis...

Le CURBO ITALIANO est encore là. Imaginez-vous un seul instant, commander et déguster un délicieux repas italien complet à l'épicurien Curbo Service du fameux TOMASSO. Rendez-vous à l'enseigne du CURBO ITALIANO, au Coin de la Piazza Tomasso, et vous aussi dégustez une collation ou un repas italien complet dans votre auto.

PIAZZA TOMASSO
Le restaurant italien de Granby
Montreal depuis plus de 17 ans
Décoré à la SAVANE
RESERVATIONS 739 6331
STATIONNEMENT GRATUIT

Ils avaient "oublié" d'acquitter la facture

Trois touristes américains se sont vu imposer des amendes de \$100, hier, après avoir reconnu leur culpabilité, devant le juge Albert Malouf, à l'accusation d'avoir quitté le Holiday Inn de la

rue Sherbrooke sans prendre soin d'acquitter une facture au montant de \$248.30.

Il s'agit de Helena Carroll, 30 ans, de Riverton, au New Jersey, Joseph Di Rosa, 40 ans, de Philadelphie, et James Castor, 35 ans, d'Arlington, Pennsylvanie. Après avoir habité pendant trois jours au Holiday Inn, tous trois ont fui frauduleusement

pour se rendre à Belleville, en Ontario, où ils ont finalement été appréhendés pour un délit de même nature. En plus de leur imposer une amende de \$100 chacun, le juge Malouf a également condamné les coupables à trois jours de prison.

Il s'agit de Helena Carroll, 30 ans, de Riverton, au New Jersey, Joseph Di Rosa, 40 ans, de Philadelphie, et James Castor, 35 ans, d'Arlington, Pennsylvanie. Après avoir habité pendant trois jours au Holiday Inn, tous trois ont fui frauduleusement

De lourdes peines d'emprisonnement à Koaches, Sheehan, Vincent et Hotte

Le juge Henri Masson-Longer a imposé de lourdes peines d'emprisonnement, hier, à quatre individus qui avaient été reconnus coupables de déguisement, de port d'armes et d'un vol de banque de \$202,113 commis le 11 mars 1970.

Robert Vincent s'en est tiré avec deux peines de cinq ans, pour vol et déguisement; peines qui devraient être purgées à Roland Hotte, qui a égale-

ment été reconnu coupable de vol et de déguisement, la cour lui a donné une adresse sûre pour les trois prochaines années.

Steve Koaches, âgé de 42 ans, de Toronto, Raymond Sheehan, 35 ans, du quartier Rosemont, Robert Vincent, 32 ans, de la rue Ste-Catherine, et Roland Hotte, un portier sans adresse connue, s'étaient introduits dans une succursale de la Banque de Montréal située au 4749, ouest, rue Notre-Dame, où, après avoir forcé le personnel à se réfugier au sous-sol, ils avaient volé une somme de \$202,113.

Lors du procès, la police avait révélé que tout l'argent volé avait été récupéré.

Raymond Sheehan s'est vu imposer une peine de dix ans de pénitencier pour le vol, et une autre peine de cinq ans, à purger concurremment, pour port de déguisement.

Steve Koaches a écopé de peines concurrentes de huit et cinq ans d'emprisonnement.

Près de \$738,000 ont été recueillis, sans compter la contribution de \$1 million et quart du gouvernement. Selon l'Association, 250 familles chassées du territoire dévasté ont choisi de s'établir à Arvida, quatre à Chicoutimi-Nord, et une à St-Ambroise. Il reste à établir 51 contrats de relocation.

Saint-Jean-Vianney: le déménagement des maisons débutera en septembre

SAINT-JEAN-VIANNEY (PC) — Le déménagement des maisons récupérables de Saint-Jean-Vianney et du quartier Est de Shipshaw commencera en septembre. A raison de cinq par jour, elles seront transportées à Arvida. C'est ce que déclare dans un bulletin l'Association des

propriétaires et locataires sinistrés, précisant que le contrat a été accordé à la firme Rénald Grenier, de Thetford. Les administrateurs du fonds de secours créé à la suite du glissement de terrain du 4 mai, qui a fait 31 victimes, se réuniront le 11 août.

Protestation de propriétaires de taxi contre les règlements de Dorval

L'Association métropolitaine des propriétaires de taxis proteste contre la nouvelle réglementation adoptée, dans le domaine du taxi, par la ville de Dorval.

Plus précisément, elle s'attaque aux dispositions concernant l'aéroport international ainsi que celle qui traitent des pénalités. Pour ce faire, elle a fait parvenir à la Régie du transport un long mémoire sur le sujet, dans lequel elle fait part de tous ses griefs.

Selon l'association, l'obligation pour les taxis extérieurs à la ville de Dorval, de faire sceller leurs taximètres par les autorités policières de Dorval est strictement inutile, puisque telle obligation existe déjà lorsqu'un taxi est enregistré dans l'une des villes de l'île de Montréal.

En outre, elle s'oppose au

montant de \$0.50 que tout chauffeur de taxi doit payer comme droit d'accès aux rampes de l'aéroport international.

A ce sujet, l'association exige le maintien de l'entente survenue entre le gouvernement provincial et de la cité de Dorval, par laquelle le droit d'accès était limité à \$0.25.

Par ailleurs, l'association demande que soit abolie la prévision, dans le règlement no 890-71 de Dorval, de modifier les tarifs de charge après le 1er octobre pro-

chain, puisque, dit-elle avant que de ce faire, il y aurait lieu d'attendre l'adoption de la Loi des transports du Québec, sur laquelle la Commission du Transport du Québec ainsi que la Commission de la CUM auront juridiction.

Enfin, l'association dénonce le mode de pénalités adopté par Dorval, dit le principal poids repose, dit-elle sur le propriétaire de taxi, alors que plus souvent qu'autrement, c'est le chauffeur qui se rend responsable de négligences graves.

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter!

Une nouvelle crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

C'est la crème adhésive pour

dentiers FIXODENT™ à employer tous les jours. La crème Fixodent ne seulement fait tenir les dentiers plus fermement — mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force et vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès aujourd'hui — une innovation révolutionnaire!

MÉFIEZ-VOUS DES "BIENFAITS" DU SOLEIL

Selon de nombreux scientifiques, le bronzage réputé "salutaire" n'est pas prudent. On affirme même que "les radiations solaires sont la cause de presque tous les cancers cutanés et accélèrent le vieillissement de la peau". En Amérique, le cancer cutané constitue un problème majeur. Le soleil est le grand responsable de ce mal. Comment se manifeste le cancer cutané? Quels en sont, aujourd'hui, les traitements efficaces? Comment et quand peut-on "prendre du soleil"? Vous trouverez les réponses à ces questions d'importance vitale dans le numéro d'août de Sélection du Reader's Digest! Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Sachez plaire lors d'un anniversaire!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.



Bienvenue à la Heidelberg

Bienvenue à la saveur de la Heidelberg. Ce goût tellement frais, vivant, débordant de saveur et de joie pour celui qui la boit.

Bienvenue à la qualité de la Heidelberg! Heidelberg est brassée à partir des meilleurs ingrédients: malt tiré de l'orge dorée, houblons soigneusement choisis,

récoltés dans la région bavaroise de Hallertau, et eau de source pure.

Goûtez à la Heidelberg, goûtez-y dès aujourd'hui. Seule, la Heidelberg a cette saveur de bienvenue dont on ne se lasse pas, car, verre après verre, fidèlement, Heidelberg remplit ses promesses.



Pour plus de plaisir

